

Annexe I
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Actifs		
Goodwill	R0010	
Frais d'acquisition différés	R0020	
Immobilisations incorporelles	R0030	-
Actifs d'impôts différés	R0040	1 619 776,89
Excédent du régime de retraite	R0050	-
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	30 370 000,00
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	5 560 454,67
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	2 690 000,00
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	50,00
Actions	R0100	441 265,62
Actions – cotées	R0110	-
Actions – non cotées	R0120	441 265,62
Obligations	R0130	-
Obligations d'État	R0140	-
Obligations d'entreprise	R0150	-
Titres structurés	R0160	-
Titres garantis	R0170	-
Organismes de placement collectif	R0180	2 429 139,05
Produits dérivés	R0190	-
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	-
Autres investissements	R0210	-
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	-
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	-
Avances sur police	R0240	-
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	-
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	-
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	-
Non-vie hors santé	R0290	-
Santé similaire à la non-vie	R0300	-
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	-
Santé similaire à la vie	R0320	-
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	-
Vie UC et indexés	R0340	-
Dépôts auprès des cédantes	R0350	-
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	2 299 583,65
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	-
Autres créances (hors assurance)	R0380	5 536 301,03
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	-
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	39 251 759,68
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	2 918 562,61
Total de l'actif	R0500	87 556 438,53

Annexe I
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	20 381 158,86
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	-
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	-
Marge de risque	R0550	-
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	20 381 158,86
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	19 028 258,90
Marge de risque	R0590	1 352 899,96
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	-
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	-
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	-
Marge de risque	R0640	-
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	-
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	-
Marge de risque	R0680	-
Provisions techniques UC et indexés	R0690	-
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	-
Marge de risque	R0720	-
Autres provisions techniques	R0730	
Passifs éventuels	R0740	-
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	-
Provisions pour retraite	R0760	2 514 094,00
Dépôts des réassureurs	R0770	-
Passifs d'impôts différés	R0780	4 875 451,00
Produits dérivés	R0790	-
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	899 628,00
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	-
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	5 058,20
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	-
Autres dettes (hors assurance)	R0840	11 214 620,11
Passifs subordonnés	R0850	-
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	-
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	-
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	11 976,13
Total du passif	R0900	39 901 986,30
Excédent d'actif sur passif	R1000	47 654 452,23

Annexe I

S.05.02.01

Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) – engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
	R0010		0	0	0	0	0	
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
Primes émises								
Brut – assurance directe	R0110	67 897 733,7	0	0	0	0	0	67 897 733,7
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Part des réassureurs	R0140	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Net	R0200	67 897 733,7	0	0	0	0	0	67 897 733,7
Primes acquises								
Brut – assurance directe	R0210	67 897 733,7	0	0	0	0	0	67 897 733,7
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Part des réassureurs	R0240	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Net	R0300	67 897 733,7	0	0	0	0	0	67 897 733,7
Charge des sinistres								
Brut – assurance directe	R0310	50 311 744,7	0	0	0	0	0	50 311 744,7
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Part des réassureurs	R0340	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Net	R0400	50 311 744,7	0	0	0	0	0	50 311 744,7
Variation des autres provisions techniques								
Brut – assurance directe	R0410	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Part des réassureurs	R0440	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Net	R0500	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Dépenses engagées	R0550	13 882 085,9	0	0	0	0	0	13 882 085,9
Autres dépenses	R1200							8 865 590,00
Total des dépenses	R1300	22 747 675,9	0	0	0	0	0	22 747 675,9

Annexe I

S.05.02.01

Primes, sinistres et dépenses par pays

		Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) – engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
	R1400		0	0	0	0	0	
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
Primes émises								
Brut	R1410	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1420	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1500	0	0	0	0	0	0	0
Primes acquises								
Brut	R1510	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1520	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1600	0	0	0	0	0	0	0
Charge des sinistres								
Brut	R1610	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1620	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1700	0	0	0	0	0	0	0
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1720	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1800	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses engagées	R1900	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses	R2500							0
Total des dépenses	R2600							0

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée					
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions pour primes							
Brut	R0060	1 857 611,58	134 747,47	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0,00	0,00	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	1 857 611,58	134 747,47	0	0	0	0
Provisions pour sinistres							
Brut	R0160	15 677 832,04	1 358 067,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	15 677 832,04	1 358 067,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Total meilleure estimation – brut	R0260	17 535 443,62	1 492 815,29	0,00	0,00	0,00	0,00
Total meilleure estimation – net	R0270	17 535 443,62	1 492 815,29	0,00	0,00	0,00	0,00
Marge de risque	R0280	1 211 723,03	141 176,93	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total							
Provisions techniques – Total	R0320	18 747 166,65	1 633 992,22	0	0	0	0
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	R0340	18 747 166,65	1 633 992,22	0	0	0	0

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée					
		Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions pour primes							
Brut	R0060	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	0	0	0
Provisions pour sinistres							
Brut	R0160	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – brut	R0260	0	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – net	R0270	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0280	0	0	0	0	0	0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total							
Provisions techniques – Total	R0320	0	0	0	0	0	0
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	0	0	0	0	0	0

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie
		Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle	
		C0140	C0150	C0160	C0170	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0,00
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	0	0	0	0	1 992 359,04
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	0	0,00
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	0	1 992 359,04
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	0	0	0	0	17 035 899,86
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	0,00
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0	0	17 035 899,86
Total meilleure estimation – brut	R0260	0	0	0	0	19 028 258,90
Total meilleure estimation – net	R0270	0	0	0	0	19 028 258,90
Marge de risque	R0280	0	0	0	0	1 352 899,96
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0,00
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0,00
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0,00
Provisions techniques – Total						
Provisions techniques – Total	R0320	0	0	0	0	20 381 158,86
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	0,00
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	0	0	0	0	20 381 158,86

Annexe I
S.19.01.21
Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription	Z0020	
Monnaie	Z0030	EUR "total"
Conversions monétaires	Z0040	1 – Monnaie d'origine

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											0
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	0	0			
N-6	R0190	0	0	0	0	0	0	0				
N-5	R0200	44 923 144,62	5 681 018,85	184 623,05	41 769,83	44 739,27	32 398,28					
N-4	R0210	42 791 940,22	6 683 129,73	283 131,04	119 731,87	37 994,08						
N-3	R0220	43 783 296,98	6 101 187,97	455 656,12	48 838,61							
N-2	R0230	40 909 364,19	6 988 966,49	360 007,29								
N-1	R0240	37 444 079,98	6 406 769,65									
N	R0250	41 818 616,62										

		Pour l'année en cours
		C0170
R0100		0,00
R0160		0
R0170		0
R0180		0
R0190		0
R0200		32 398,28
R0210		37 994,08
R0220		48 838,61
R0230		360 007,29
R0240		6 406 769,65
R0250		41 818 616,62
Total	R0660	48 704 624,53

		Somme des années (cumulés)
		C0180
R0100		0,00
R0160		0
R0170		0
R0180		0
R0190		0
R0200		50 907 693,90
R0210		49 915 926,94
R0220		50 388 979,68
R0230		48 258 337,97
R0240		43 850 849,63
R0250		41 818 616,62
Total		285 140 404,74

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											0
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	0	0			
N-6	R0190	0	0	0	0	0	0	0				
N-5	R0200	0	0	0	0	0	0					
N-4	R0210	0	0	0	0	0						
N-3	R0220	0	0	0	0							
N-2	R0230	0	0	130 150								
N-1	R0240	0	558 002									
N	R0250	16 246 746										

		Fin d'année (données actualisées)
		C0360
R0100		0,00
R0160		0,00
R0170		0,00
R0180		0,00
R0190		0,00
R0200		0,00
R0210		0,00
R0220		0,00
R0230		131 114,78
R0240		562 436,69
R0250		16 342 348,39
Total	R0260	17 035 899,86

Annexe I

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	20 381 158,86				
Fonds propres de base	R0020	47 654 452,23				
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	47 654 452,23				
Capital de solvabilité requis	R0090	21 693 348,09				
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	47 654 452,23				
Minimum de capital requis	R0110	5 423 337,02				

Annexe I
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0,00	0,00		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0,00	0,00		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	381 100,00	381 100,00		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0,00		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0,00	0,00			
Actions de préférence	R0090	0,00		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0,00		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	47 273 352,23	47 273 352,23			
Passifs subordonnés	R0140	0,00		0	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0,00				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0,00	0,00	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0,00				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0,00	0,00	0	0	
Total fonds propres de base après déductions	R0290	47 273 352,23	47 273 352,23	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0,00			0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0,00			0	
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0,00			0	0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0,00			0	0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0,00			0	
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0,00			0	0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0,00			0	
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0,00			0	0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0,00			0	0

Annexe I
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0,00			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	47 654 452,23	47 654 452,23	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	47 654 452,23	47 654 452,23	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	47 654 452,23	47 654 452,23	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	47 654 452,23	47 654 452,23	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	21 693 348,09				
Minimum de capital requis	R0600	5 423 337,02				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	2,20				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	8,79				

		C0060	
Réserve de réconciliation			
Excédent d'actif sur passif	R0700	47 654 452,23	
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0,00	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0,00	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	381 100,00	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0,00	
Réserve de réconciliation	R0760	47 273 352,23	
Bénéfices attendus			
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	0,00	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	0,00	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	0,00	

Annexe I

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

Article 112	Z0010	
-------------	-----------------------	--

		Capital de solvabilité requis brut	USP	Simplifications
		C0110	C0090	C0100
Risque de marché	R0010	8 789 522,21	XXXXXX	XXXXXX
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	3 195 308,58	XXXXXX	XXXXXX
Risque de souscription en vie	R0030	0,00		
Risque de souscription en santé	R0040	17 798 811,44		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0,00		
Diversification	R0060	-6 871 552,06	XXXXXX	XXXXXX
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0,00	XXXXXX	XXXXXX
Capital de solvabilité requis de base	R0100	22 912 090,17	XXXXXX	XXXXXX

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	2 036 932,02
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0,00
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-3 255 674,10
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 d	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	21 693 348,09
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0,00
Capital de solvabilité requis	R0220	21 693 348,09
Autres informations sur le SCR		XXXXXX
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

Annexe I

S.28.01.01

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010		
RésultatMCR _{NL}	R0010		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
			C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020		0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle	R0030		0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y	R0040		0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance	R0050		0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y	R0060		0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y	R0070		0	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance	R0080		0	0
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle	R0090		0	0
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y	R0100		0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y	R0110		0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120		0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y	R0130		0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140		0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150		0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160		0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170		0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040		
RésultatMCR _L	R0200		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
			C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéficiaires – Prestations garanties	R0210			
Engagements avec participation aux bénéficiaires – Prestations	R0220			
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230			
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240			
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de	R0250			

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	
Capital de solvabilité requis	R0310	
Plafond du MCR	R0320	
Plancher du MCR	R0330	
MCR combiné	R0340	
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	
Minimum de capital requis	R0400	

Annexe I

S.28.02.01

Minimum de capital requis – Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie	R0010	Activités en non-vie	Activités en vie	Activités en non-vie		Activités en vie	
		Résultat MCR _(NL,NL)	Résultat MCR _(NL,NL)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060
		4 384 705,65	0	17 535 443,62	63 324 378,99	0	0
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020			17 535 443,62	63 324 378,99	0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance	R0030			1 492 815,29	4 573 355,15	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle	R0040			0	0	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance	R0050			0	0	0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y	R0060			0	0	0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle	R0070			0	0	0	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance	R0080			0	0	0	0
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance	R0090			0	0	0	0
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y	R0100			0	0	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y	R0110			0	0	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120			0	0	0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y	R0130			0	0	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140			0	0	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150			0	0	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160			0	0	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170			0	0	0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie	R0200	Activités en non-vie	Activités en vie	Activités en non-vie		Activités en vie	
		Résultat MCR _(L,NL)	Résultat MCR _(L,L)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210			0		0	
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220			0		0	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230			0		0	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240			0		0	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250				0		0

Annexe I

S.28.02.01

Minimum de capital requis – Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	R0300	4 384 705,65
Capital de solvabilité requis	R0310	21 693 348,09
Plafond du MCR	R0320	9 762 006,64
Plancher du MCR	R0330	5 423 337,02
MCR combiné	R0340	5 423 337,02
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700 000,00
		C0130
Minimum de capital requis	R0400	5 423 337,02

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	4 384 705,65	
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510	21 693 348,09	
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	9 762 006,64	
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	5 423 337,02	
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	5 423 337,02	
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	3 700 000,00	
Montant notionnel du MCR	R0560	5 423 337,02	